

# Consulter le site web du RJE

#### www.ejn-crimjust.europa.eu

Le site web du RJE est un guichet unique d'information dans le domaine de la coopération judiciaire en matière pénale. Il fournit également aux praticiens un large éventail d'outils, notamment:

#### ▶ Atlas

pour trouver une autorité compétente à laquelle adresser une demande;

### ► Compendium

pour rédiger une demande en ligne;

#### ► Fiches Belges

pour trouver des informations juridiques et pratiques de base concernant les procédures et les mesures d'enquête dans chaque État membre de l'UE;

#### ► Bibliothèque judiciaire

pour trouver des informations complètes sur les instruments juridiques au niveau de l'UE et au niveau international.



## Qu'est-ce que le RJE?



Le RJE est un réseau de points de contact nationaux - procureurs, juges, représentants des ministères de la justice et autorités répressives - dont la tâche principale est de faciliter la coopération judiciaire internationale en matière pénale.

Opérationnels depuis 1998, les points de contact du RJE sont considérés comme une plateforme essentielle qui permet la coopération judiciaire dans leurs pays respectifs, puisque le nombre d'affaires enregistrées entre 2010 et 2020 a dépassé les 90 000. L'administration, le fonctionnement et la continuité du RJE sont assurés par le secrétariat du RJE.

## Demandez au RJE de vous aider à:

- identifier et établir des contacts directs avec l'autorité locale compétente d'un autre État membre à laquelle envoyer une demande;
- trouver les coordonnées des autorités de l'UE et du monde entier;
- vous mettre en contact avec des homologues étrangers pour obtenir des conseils juridiques sur une approche correcte de la coopération judiciaire en matière pénale;
- obtenir des informations juridiques et pratiques sur la coopération judiciaire;
- étudier les informations les plus complètes sur les instruments juridiques de l'UE en matière de coopération judiciaire, y compris la jurisprudence.

## Le RJE et la facilitation de la coopération

- Les points de contact du RJE identifient et établissent des contacts directs entre les autorités de l'UE et fournissent des informations juridiques et pratiques sur la coopération judiciaire.
- Le RJE permet aux praticiens d'entrer en contact avec leurs homologues du monde entier.
- Le RJE assure des moyens de télécommunication sécurisés pour soutenir le travail opérationnel des points de contact.
- Le RJE fournit un forum de discussion sur les problèmes pratiques et juridiques rencontrés dans le cadre de la coopération judiciaire:
- pour améliorer l'application pratique des instruments juridiques;
- pour renforcer la confiance mutuelle entre les États membres;
- pour transmettre l'avis des praticiens aux institutions européennes concernées.



## Le RJE et la mise en réseau des experts



- Le RJE organise cinq réunions par an au niveau de l'UE, ce qui permet aux praticiens d'apprendre à se connaître, d'établir des relations professionnelles et de traiter les demandes de coopération judiciaire sur place.
- Le RJE facilite les approches communes de la coopération judiciaire entre les représentants de différents systèmes juridiques.
- Le RJE apporte un soutien financier et organisationnel aux réunions régionales et nationales du RJE.



## Le RJE et l'élargissement des connaissances

- · Le RJE organise:
- des sessions de formation en langues, y compris sur les sujets de fond de la coopération judiciaire;
- des ateliers destinés aux praticiens sur l'application pratique des instruments juridiques.
- Le RJE offre un accès public à un catalogue exhaustif d'instruments juridiques de l'UE, de la jurisprudence pertinente et d'informations complémentaires.